

**Union Régionale des Centres Permanents
d'Initiatives pour l'Environnement Occitanie**

Association Loi 1901

**Siège Social :
16 Rue Delort
32300 MIRANDE**

Christian RUBIO

**Expert-comptable
Inscrit au Tableau de l'Ordre de la Région de Montpellier
Commissaire aux Comptes – Cour d'appel de Montpellier**

**Union Régionale des Centres Permanents
d'Initiatives pour l'Environnement Occitanie**

Association Loi 1901

**Siège Social :
16 Rue Delort
32300 MIRANDE**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 Décembre 2019**

A l'Assemblée Générale des adhérents de l'Association Union Régionale des Centres Permanents d'Initiatives pour l'Environnement Occitanie (U.R.C.P.I.E. Occitanie).

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association « Union Régionale des Centres Permanents d'Initiatives pour l'Environnement Occitanie » relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Conseil d'Administration sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.



30 Avenue de la République – 12100 MILLAU

Tél. 05 65 61 42 00 – Fax : 05 65 61 42 01

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments, que nous avons collectés, sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités, qui nous incombent en vertu de ces normes, sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note « Evènements postérieurs » relative au Covid-19.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de Déontologie de la Profession de Commissaire aux Comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.



Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration.

Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux Comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Millau, le 01 septembre 2020.

Le Commissaire aux Comptes

M. Christian RUBIO



Christian RUBIO
Commissaire aux Comptes
Compagnie Régionale de Montpellier
30e, Av. de la République
B. P. 304
12103 MILLAU CEDEX
Téi. 05 65 61 42 00

URCPIE Occitanie

BILAN 2019

	ACTIF		PASSIF	
	2019	2018	2019	2018
Créances	654 904 €	601 512 €	Fonds propres	21 214 €
Clients	69 077 €	31 595 €	Report	27 415 €
Subventions à recevoir	585 357 €	569 917 €	Résultat exercice	-6 202 €
Autres	470 €			1 325 €
Disponibilités	203 093 €	98 326 €	Dettes	577 601 €
compte épargne	76 743 €	10 479 €	Fournisseurs	572 293 €
compte courant	126 350 €	87 847 €	Indemnité CESER Région	
			Dettes sociales et fiscales	2 820 €
Compte de régularisation	395 €	374 €	Provision congés payés	2 487 €
Charges constatées d'avance	395 €	374 €		
			Compte de régularisation	259 579 €
			Produits constatés d'avance	259 579 €
TOTAL	858 393 €	700 213 €		858 393 €
				700 213 €

Ch. R

Union Régionale des CPIE d'Occitanie
COMpte de RESULTATS 2019

	Année 2019	Année 2018		Année 2019	Année 2018	
CHARGES						
60 - ACHATS	311746,69	478092,42	PRODUITS	3775,00	14290,00	
Prestations de service sur projet	291964,09	458850,74		Vente de marchandises	0,00	0,00
Prestations de service - autres	15591,64	15735,00		Vente de formations	600,00	11000,00
Matériel et petit équipement	41116,00	3446,73		Vente de prestations	3175,00	3290,00
Fournitures administratives	74,96	59,95			0,00	0,00
Autres achats	0,00	0,00		74 - SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	292786,17	494514,41
61 - SERVICES EXTERIEURS	3893,91	682,27		ETAT		
Sous-traitance générale	800,00	0,00		DREAL Occitanie	17478,00	14531,00
Assurance	267,53	159,77		DRJSCS Occitanie	27000,00	0,00
Entretien et réparation	0,00	0,00		DRAAF Occitanie	0,00	0,00
Location	2690,00	440,00		Autres	0,00	0,00
Abonnements	136,38	82,50		ETABLISSEMENT PUBLIC		
62 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS	10662,29	44388,08		ADEME	0,00	0,00
Personnel détaché (GEGZA)	1541,48	27000,00		ARS Occitanie	76200,00	60430,00
Rémunération intermédiaires et honoraires	2160,00	2160,00		AFB	15650,00	15170,00
Publicité et publications	334,04	2829,60	Agence de l'Eau Adour Garonne	24316,76	139307,09	
Déplacements mission et réceptions	5371,34	11663,51	Agence de l'Eau RMC	5136,49	0,00	
Frais de téléphone et postaux	278,25	561,46	COLLECTIVITES LOCALES			
Services bancaires	130,00	13,51	Région Occitanie	118122,69	65579,74	
Adhésions, cotisations	847,18	160,00	Région Midi-Pyrénées	0,00	16616,65	
Autres achats	0,00	0,00	EUROPE			
63 - IMPOTS & TAXES	0,00	0,00	FEDER Midi-Pyrénées	28982,23	182879,93	
Autres taxes	0,00	0,00	Autres	0,00	0,00	
64 - CHARGES DU PERSONNEL	44145,50	0,00	FINANCEMENTS PRIVES			
Salaires bruts	30021,36	0,00	Fondations	4200,00	0,00	
congés payés	2487,24	0,00	Autres	0,00	0,00	
Charges sociales	11068,10	0,00	COURANTE	66401,71	15583,70	
Autres charges	4,80	0,00	Cotisations part fixe	12000,00	11000,00	
Formation du personnel	564,00	0,00	Remboursement de frais	632,40	4583,70	
65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	3,12	0,00	Participation autofinancement	53769,03	0,00	
64 - CHARGES sur exercice antérieur	1378,69	0,00	Produits de gestion courante	0,28	0,00	
67 - CHARGES exceptionnelles			76 - PRODUITS FINANCIERS	243,16	100,04	
68 - DOTATION AUX AMORTISSEMENTS						
ENGAGEMENTS A REALISER			77 - PRODUITS sur exercice antérieur	2422,65	0,00	
SOUS-TOTAL 1 - CHARGES D'EXPLOITATION	371830,20	523162,77	78 - REPRISES SUR AMORTISSEMENT & PROVISIONS	2422,65	0,00	
SOUS-TOTAL 2 - CHARGES FINANCIERES	0,00	0,00		0,00	0,00	
SOUS-TOTAL 3 - CHARGES EXCEPTIONNELLES	0,00	0,00	79 - TRANSFERT DE CHARGES	0,00	0,00	
TOTAL CHARGES hors CV	371830,20	523162,77	TOTAL PRODUITS hors CV	365628,69	524488,15	
Contributions volontaires	26762,24	37970,53	Contributions volontaires	26762,24	37970,53	
Bénévolat valorisé	25362,24	29570,53	Bénévolat valorisé	25362,24	29570,53	
Mise à disposition locaux et matériel	1400,00	8400,00	Mise à disposition locaux et matériel	1400,00	8400,00	
Secours en nature	0,00	0,00	Secours en nature	0,00	0,00	
TOTAL CHARGES avec CV	398592,44	561133,30	TOTAL PRODUITS avec CV	392390,93	562458,68	
			RESULTAT	-6201,51	1325,38	

Ch. R

SOMMAIRE DE L'ANNEXE

Documents
Règles et méthodes comptables
Faits caractéristiques
Immobilisations - Charges à répartir sur plusieurs exercices
Amortissements
provisions
Etat des échéances , créances et dettes
Produits à recevoir
Détail des produits à recevoir
Charges à payer
Détail des charges à payer
Produits constatés d'avance - Détails des produits constatés d'avances
Charges constatés d'avance - Détails des charges constatés d'avances
Détail des Emprunts
Tableau de suivi des fonds Associatifs

Ch. R

ASSOCIATION URCPIE OCCITANIE
Exercice clos le : 31 DECEMBRE 2019

REGLES ET METHODES COMPTABLES

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

L'exercice couvre la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2019.

Le total du bilan de l'exercice, avant affectation du résultat, est 858 393.00 €.

Le résultat de l'exercice, présenté sous la forme de liste, dégage un résultat de - 6 202.00 €.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- Continuité de l'exploitation,
- Indépendance des exercices,

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Le règlement CRC n° 2002-10 modifié par les règlements CRC n° 2003-07 et n° 2004-06 relatifs à la définition, comptabilisation, évaluation, amortissement et dépréciation des actifs est entrée en application pour les exercices ouverts au 1^{er} janvier 2005.

Créances :

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

COMMISSAIRE AUX COMPTES

Le montant des honoraires du Commissaire aux Comptes inscrit en charges, au titre du contrôle des comptes de l'exercice, est de 2 160 €.

Ch. R

ASSOCIATION URCIE OCCITANIE
Exercice clos le : 31 DECEMBRE 2019

FAITS CARACTERISTIQUES

- La plupart des subventions de l'URCPIE est allouée sur deux années (2018 – 2019 ou 2019-2020).
La répartition entre les deux exercices s'effectue selon les prévisionnels inscrits dans les conventions avec les financeurs.
Il n'y a pas d'impact sur le Compte de Résultat, car l'URCPIE perçoit des subventions dont les prestations sont effectuées par des associations adhérentes (CPIE d'Occitanie).
- A compter du 1^{er} janvier 2019, l'Association a embauché un salarié. Précédemment, cette personne était salariée du Groupement des Employeurs Associatifs pour l'Environnement.
- L'URCPIE est passé de 11 CPIE à 12 CPIE en 2019. Un autre CPIE rejoindra l'URCPIE en 2020.

EVENEMENTS POSTERIEURS

COVID 19

L'Association, compte tenu du caractère récent de l'épidémie et de la constante évolution des mesures annoncées par le Gouvernement, n'est pas en capacité d'en apprécier l'impact chiffré éventuel.

A la date d'arrêt des comptes des états financiers 2019 de l'Association, la direction n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.

Ch. R

IMMOBILISATIONS

Cadre A	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Immobilisations incorporelles			
Frais d'établissement, de recherche et développement TOTAL I			
Autres postes d'immobilisations incorporelles Total II			
Immobilisations corporelles			
Terrains			
Constructions sur sol propres			
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales, agencements et aménagements des constructions			
Installations techniques, matériel et outillage industriels			
Installations générales, agencements et aménagements divers			
Matériel de transport			
Matériel de bureau et informatique, mobilier			
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
Total III			
Immobilisations financières			
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières			330
Total IV			330
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)			330

Cadre B	Diminutions		Valeur brute	Réévaluations
	Par virement	Par cession	fin d'exercice	Valeur d'origine
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement, de recherche et développement Total I				
Autres postes d'immobilisations incorporelles Total II				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements, aménag. constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Installations générales, agencements et aménagements divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier				
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Total III				
Immobilisations financières				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			330	
Total IV			330	
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)			330	

Ch. P

OCCITANIE

Cadre A		SITUATION ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Valeur en début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Sorties / Reprises	Valeur en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles					
Frais d'établissement recherche dévelop.		Total I			
Autres immobilisations incorporelles		Total II			
Immobilisations corporelles					
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Instal. générales, agenc. et aménag. constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Installations générales, agencements et aménagements divers					
Matériel de transport					
Matériel de bureau et informatique, mobilier					
Emballages récupérables et divers					
		Total III			
TOTAL GENERAL (I + II + III)					

Cadre B							
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	DOTATIONS			REPRISES			Mouvements
	différenciel de durée	mode dégressif	Amortissement fiscal exceptionnel	différenciel de durée	mode dégressif	Amortissement fiscal exceptionnel	nets amort. à fin d'exercice
Immobilisations incorporelles							
Frais d'établis., recherche dévelop.							
Total I							
Aut. immobilisations incorporelles							
Total II							
Immobilisations corporelles							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
Constructions sur sol d'autrui							
Instal. génér., agenc. aménag. construc.							
Instal. techn., matériel outill. industriels							
Instal. génér., agenc. et aménag. divers							
Matériel de transport							
Matériel bureau et informatique, mobilier							
Emballages récupérables et divers							
Total III							
TOTAL GENERAL (I + II + III)							

Cadre D MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES				Montant net début d'exercice	Augmentations	Dotations exercice aux amort.	Montant net en fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler							
Primes de remboursement des obligations							

Ch. R

PROVISIONS

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTA. dot. de l'exercice 2	DIMINUTIONS Rep. de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
Autres provisions réglementées				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour dépréciation				
Sur immobilisations				
Sur stocks et en-cours				
Sur clients et comptes rattachés				
autres provisions pour dépréciation				
TOTAL				

Mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires	Ventilation des dotations aux provisions et charges à payer non déductibles pour l'assiette de l'impôt			
Immobilisations incorporelles			Indemnités pour congés à payer, chges soc. et fisc. correspondantes	
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, mat. et outillage				
Installations générales, agencem. am. divers				
Matériel de transport				
Autres immobilisations corporelles				
TOTAL			TOTAL	

Ch. R

ETAT DES CREANCES ET DES DETTES

Cadre A ETAT DES CREANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières			
De l'actif circulant			
Clients	69 077	69 077	
Autres créances	140	140	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée			
Autres impôts taxes et versements assimilés			
Divers	585 357	585 357	
Groupe et associés (2)			
Débiteurs divers			
Charges constatées d'avance	395	395	
Total	654 969	654 969	

(1) Dont prêts accordés en cours d'exercice

(1) Dont remboursements obtenus en cours d'exercice

(2) Prêts et avances consenties aux associés

Cadre B ETAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit : (1)				
- à un an maximum à l'origine				
- à plus d'un an à l'origine				
Emprunts et dettes financières diverses (1) (2)				
Fournisseurs et comptes rattachés	572 293	572 293		
Personnel et comptes rattachés	1 793	1 793		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	3 515	3 515		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et versements assimilés				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés (2)				
Autres dettes				
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	259 579	259 579		
Total	837 180	837 180		

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice

(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice

(2) Emprunt, dettes contractés auprès des associés

Ch. R

PRODUIT A RECEVOIR

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	31/12/2019	31/12/2018
Crèances clients et comptes rattachés	27 673	
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Autres créances	140	
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
Total	27 813	

Ch. R

DETAIL DES PRODUITS A RECEVOIR

		31/12/2019	31/12/2018
Créances clients et comptes rattachés			
418100	Clients Factures à établir	27 673	
Total		27 673	
Autres titres immobilisés			
Total			
Prêts			
Total			
Autres immobilisations financières			
Total			
Autres créances			
409700	Fournisseur Avoirs non parvenus	140	
Total		140	
Valeurs mobilières de placement			
Total			
Disponibilités			
518700	Intérêts courus à recevoir		
Total			
TOTAL GENERAL		27 813	

Ch. R

CHARGES A PAYER

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	31/12/2019	31/12/2018
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	144 189	26 266
Dettes fiscales et sociales	2 487	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes :		
Total	146 676	26 266

Ch. R

DETAIL DES CHARGES A PAYER

	31/12/19	31/12/18
Emprunts obligataires convertibles		
Total		
Autres emprunts obligataires		
Total		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Total		
Emprunts et dettes financières divers		
Total		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
408000 FACTURES NON PARVENUES	144 189	26 266
Total	144 189	26 266
Dettes fiscales et sociales		
428200 DETTES PROV/CONGES A PAYER	1 793	
438200 CHARG.SOC./CONGES A PAYER	695	
Total	2 487	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Total		
Autres dettes		
419800 RRR A ACCORD. AVOIR A ETABLIR		
Total		
TOTAL GENERAL	146 676	26 266

Ch. R

TABLEAU DE SUIVI DES FONDS ASSOCIATIFS

Libellé	Solde au début de l'exercice A	Augmentations B	Diminutions C	Solde à la fin de l'exercice D = A + B - C
Fonds associatifs sans droit de reprise				
-Patrimoine intégré	26 090			26 090
-Fonds statutaires				
-Subventions d'investissement non renouvelables				
-Apports sans droit de reprise				
-Legs et donations avec contrepartie d'actif immobilisés				
-Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables				
Ecarts de réévaluation sur des biens sans droit de reprise				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau		1 325		1 325
Résultat de l'exercice	1 325	-6 202	1 325	-6 202
Fonds associatifs avec droit de reprise				
-Apports				
-Legs et donations				
-Subventions d'investissement sur biens renouvelables				
Résultats sous contrôle des tiers financeurs				
Ecarts de réévaluation sur des biens avec droit de reprise				
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables				
Provisions réglementées				
Droits des propriétaires (Commodat)				
Total	27 415	-4 877	1 325	21 213

Ch. R

